

CALENDRIER DE COLLECTE

2026

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

L'ARBRESLE CENTRE
(HORS CONTENEURS ENTERRES)

Janvier

L	M _a	M _e	J	V	S	R	D
			1 F	2	3 R	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

! Rattrapage du jour férié le samedi 3 janvier !

Février

L	M _a	M _e	J	V	S	D
			2	3	4	1
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

! Rattrapage des jours fériés les samedis 10 et 17 février !

Mars

L	M _a	M _e	J	V	S	D
			2	3	4	1
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Bac à couvercle gris : ordures ménagères

Bac à couvercle jaune : tri sélectif

F Jour férié : Pas de collecte, rattrapage le samedi

R Jour de rattrapage des collectes lorsqu'elles ont lieu un jour férié

Vacances scolaires zone A

Bac à sortir la veille au soir et à rentrer après la collecte

Pour contacter le service Déchets : 04.74.01.68.90 dechets@paysdelarbresle.fr

Avril

L	M _a	M _e	J	V	S	R	D
			1	2	3	4 R	5
6 F	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				

! Rattrapage du jour férié le samedi 4 avril !

Mai

L	M _a	M _e	J	V	S	D
			1 F	2	3	
4	5	6	7	8 F	9	10
11	12	13	14 F	15	16 R	17
18	19	20	21	22	23 R	24
25 F	26	27	28	29	30	31

! Rattrapage des jours fériés les samedis 16 et 23 mai !

BIODÉCHETS À COMPOSTER
CHEZ VOUS, SUR UN SITE COLLECTIF OU À DÉPOSER DANS UNE BORNE BIODÉCHETS



Rendez-vous sur le site www.paysdelarbresle.fr, rubrique «compostage» pour trouver toutes les informations nécessaires ainsi que la carte des sites de compostage du territoire.

Les cartons multicouches doivent être stockés et apportés sur l'une des deux déchèteries du territoire



ORDURES MÉNAGÈRES À JETER EN SAC FERMÉ DANS LE BAC GRIS

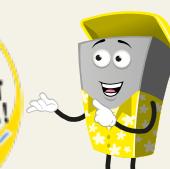


BAC POUBELLE

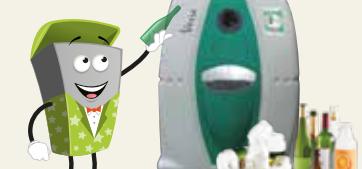
Un problème avec votre bac (casse, vol...) ? Remplissez le formulaire sur paysdelarbresle.fr, rubrique Déchets ménagers.



EMBALLAGES ET PAPIERS À TRIER EN VRAC SANS SAC DANS LE BAC JAUNE



EMBALLAGES EN VERRE À DÉPOSER DANS LE CONTENEUR VERRE





CALENDRIER DE COLLECTE

2026

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

L'ARBRESLE CENTRE
(HORS CONTENEURS ENTERRES)

Juillet

L	M _a	M _e	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11 ^R	12
13	14 ^F	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

! Rattrapage du jour férié le samedi 11 juillet !

Août

L	M _a	M _e	J	V	S	D
	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15 ^F	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
	31					

Septembre

L	M _a	M _e	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Bac à couvercle gris : ordures ménagères

Bac à couvercle jaune : tri sélectif

Jour férié : Pas de collecte, rattrapage le samedi

Jour de rattrapage des collectes lorsqu'elles ont lieu un jour férié

Vacances scolaires zone A

Bac à sortir la veille au soir et à rentrer après la collecte

Pour contacter le service Déchets : 04.74.01.68.90 dechets@paysdelarbresle.fr

Octobre

L	M _a	M _e	J	V	S	D
	1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10	11
12	13 ^A	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

L	M _a	M _e	J	V	S	D
	2	3	4	5	6	7
9	10	11 ^F	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

L	M _a	M _e	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25 ^F	26	27
28	29	30	31			

DÉCHÈTERIE COURZIEU LA BREVENNE

Lundi et Mercredi : 14h à 17h
Mardi et Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
Samedi : 9h à 17h

! Du 1^{er} avril au 30 septembre : Fermeture à 18h au lieu de 17h

DÉCHÈTERIE FLEURIUS-SUR-L'ARBRESLE

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
Samedi : 9h à 17h

Horaires modifiés en cas d'alerte canicule

Carte d'accès obligatoire pour se rendre sur les deux déchèteries publiques :
Téléchargez votre formulaire sur www.paysdelarbresle.fr

Nombre passages maximum par an : 24 passages en véhicule léger + 6 passages avec un utilitaire de capacité comprise entre 4 et 12m³

A Collecte d'amiante : En déchèterie, sur inscription : Mardi 13 Octobre 14h à 18h à Fleurieux-sur-L'Arbresle

La Ressourcerie du Pays de L'Arbresle (REPA'AR) : Ouverte le Mercredi de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (120 rue Pierre Passemard, L'Arbresle)

